

**Pistes et recommandations
élaborées par les participants
à la journée du 18 octobre 2012
« Exclusions scolaires définitives :
des ruptures évitables ? »**

Recommandations à destination des directions

Pour éviter l'exclusion : des mesures préventives

Être garant des lois et des règles

- Faire connaître et mettre en œuvre le décret Missions, le projet pédagogique de l'école, le ROI
- Informer tous les acteurs de leurs droits et devoirs
- Réfléchir aux sanctions en considérant l'élève comme une personne en apprentissage qui a droit à l'erreur - Instaurer des mesures alternatives à l'exclusion

Diriger et relier

- Mettre en place un management participatif et des processus démocratiques
- Être garant des personnes - Clarifier le rôle de chacun
- Favoriser les lieux de parole pour et entre les différents acteurs (élèves, parents, professeurs, éducateurs, ...)
- Instaurer une personne relai dans l'école qui serve d'interface avec les différents acteurs internes et externes
- Garantir le travail d'équipe. Veiller à la cohérence. Impliquer des personnes extérieures.
- Faire alliance avec les familles et favoriser leur implication

Impulser des projets

- Favoriser la mise en place de projets divers (pédagogiques, culturels, citoyens, ...)
- Favoriser l'implication de tous les acteurs aux différents stades des projets
- Avoir une politique d'accrochage scolaire
- Faire du Plan Individuel d'Apprentissage, un outil permettant d'objectiver un parcours scolaire dans la durée
- Créer un sentiment d'identification de l'élève à son école

Initier et soutenir la formation des enseignants

Durant la procédure d'exclusion

- Faire connaître et respecter les règles, les droits et devoirs de chacun
- Écouter toutes les parties – impliquer tous les acteurs
- Concevoir l'audition comme un réel temps d'échange et de négociation
- Veiller à l'équité et au respect des personnes
- Veiller au bon fonctionnement des institutions (conseils de classe, conseil de discipline, ...)
- Favoriser la communication en s'appuyant sur les services de médiation
- Laisser et prendre du temps

Après la procédure d'exclusion

- Accompagner toute exclusion d'un projet par et pour l'élève

Recommandations à destination *des enseignants*

Pour éviter l'exclusion : des mesures préventives

Renforcer le travail d'équipe, la communication entre les acteurs ainsi que les partenariats

- Investir et demander des dispositifs de soutien pour les enseignants : lieux de parole, intervision, accompagnement, ...
- Mettre en place des espaces d'échanges, de partage et d'analyse réflexive des pratiques
- Intégrer les éducateurs dans les conseils de classe
- Rencontrer les parents
- Rencontrer avec les partenaires associatifs afin de connaître les ressources du quartier

Adopter les postures suivantes vis à vis des élèves et des groupes-classes

- Accueillir les élèves, particulièrement en début d'année
- Connaître des élèves
- Respecter les différences
- Assurer un climat positif en classe
- Soigner la communication avec les élèves
- Assurer un suivi individualisé des élèves en difficultés
- Développer une pédagogie de la valorisation des élèves
- Travailler sur l'identité et les racines avec les élèves
- Investir dans la pédagogie du projet
- Permettre des lieux de parole pour les élèves
- Envisager des sanctions à visée éducative

Se former avec d'autres acteurs

S'inscrire dans le cadre du décret Missions

Durant la procédure d'exclusion

- Connaître et respecter les droits et devoirs de chacun
- Accepter que les démarches prennent du temps

Recommandation à destination *des acteurs associatifs*

Pour éviter l'exclusion : des mesures préventives

Au niveau des associations :

- Identifier les différentes associations
- Clarifier les rôles des différents acteurs éducatifs et communiquer à ce sujet
- Stabiliser les équipes pour pérenniser des synergies et instaurer des relations de confiance
- Faire du lien entre les différents partenaires autour des jeunes

Au niveau des écoles :

- Se rapprocher des écoles en dehors de situations de crise – se rencontrer pour mieux se connaître et mieux collaborer
- Sensibiliser les acteurs scolaires sur les conséquences de l'exclusion
- Relier les différents partenaires – travailler sur les représentations de chacun
- Communiquer dans les écoles en s'appuyant sur les instances représentatives de l'école
- Développer des projets de prévention d'exclusion

Au niveau des jeunes :

- Aider les jeunes à avoir une image positive d'eux-mêmes - à voir leur avenir de manière positive
- Permettre aux jeunes de devenir des acteurs autonomes et conscients

Au niveau des familles :

- Rendre les services accessibles aux familles et les informer

Durant la procédure d'exclusion

- Accompagner toute la procédure
- Avoir un rôle d'interface
- Proposer des partenariats
- Impliquer les parents et dialoguer avec eux
- Avoir une vision systémique – comprendre la logique du fonctionnement de chacun - prendre en compte tous les aspects de la vie scolaire

Après la procédure d'exclusion

- Assurer le suivi par un seul acteur

Recommandations à destination des acteurs du système

Pour éviter l'exclusion : des mesures préventives

- Amplifier les processus participatifs et les lieux de parole à tous les niveaux de l'école : élèves, enseignants, directions, ... éventuellement avec du soutien extérieur
- Collaborer avec les acteurs pour renforcer des mesures préventives
- Repenser les ROI et la gradation des sanctions dans toutes les écoles – Favoriser des sanctions réparatrices
- Repenser, renforcer et coordonner les moyens humains et financiers d'aide aux écoles afin d'éviter le saupoudrage
- Réduire le nombre d'acteurs « sparadraps » pour en renforcer certains et stabiliser les équipes du secteur associatif (renforcer l'accès aux SAS et aux équipes mobiles)
- Changer l'appellation « procédure d'exclusion » (c'est comme « procédure d'emprisonnement »)

Durant la procédure d'exclusion

- Ne pas exclure au 1^{er} degré
- Créer un conseil disciplinaire unique en interréseau qui statuerait sur les demandes d'exclusion
- Avoir un organe de recours indépendant
- Responsabiliser les établissements excluant : être dans l'obligation d'accepter des élèves exclus si on exclut soi-même

Après la procédure d'exclusion

- Renforcer le pouvoir des Commissions zonales d'inscriptions

Au-delà de la problématique des exclusions

- Faire appliquer le décret-Missions
- Évaluer les liens entre le décret Inscriptions et les exclusions au premier degré
- Favoriser l'école de la réussite
- Concentrer l'énergie, les moyens sur la maternelle et le début du primaire
- Repenser le 1er degré : classes spécifiques ? 1er degré polytechnique ? tronc commun obligatoire ? Classes hétérogènes ? Sensibiliser les jeunes aux différents métiers au cours du 1er degré
- Plus de moyens financiers et humains (plus de profs, plus de locaux, amélioration de la qualité du travail à l'école, 36h à l'école)
- Repenser la formation initiale et continue des enseignants et des directions en fonction des réalités de terrain (avec eux et pour eux) : stages pratiques longs et multicom pétence éducative, aborder la relation adulte-élève (remise en question, valorisation du jeune, ...)
- Réfléchir sur les méthodologies pédagogiques utilisées dans l'enseignement

- Assurer une meilleure collaboration entre les différents réseaux -
Supprimer les réseaux
- Réfléchir à l'obligation scolaire
- Le niveau européen peut-il continuer à orienter, légiférer, diriger les logiques éducatives en Europe essentiellement préoccupé par les problèmes économiques et dont les réalités de chaque pays sont différentes
- Réfléchir aux choix de société qu'on veut : comment intégrer la mixité sociale par une vraie politique et pas par le pansement du décret Inscriptions
- Revoir la structure de l'enseignement : ré-introduire une vraie uniformisation pour limiter le « marché scolaire »